

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01202 Numéro SIREN : 831 974 787 Nom ou dénomination : A DOM

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2020 sous le numéro de dépôt 5163

Actif			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)	20 000		20 000	
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	20 000		20 000	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	2 830	120	2 709	412
		Autres immobilisations corporelles	9 099	1 314	7 784	
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	11 929	1 435	10 493	412
	Immobilisations financières ^{a)}	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		1 200		1 200		
	TOTAL	1 200		1 200		
Total de l'actif immobilisé			33 129	1 435	31 693	412
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	22 098		22 098	
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL	22 098		22 098	
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ^{a)}	Clients et comptes rattachés	74 263		74 263	44 887
		Autres créances	19 454		19 454	4 321
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	93 717		93 717	49 209	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	105 199		105 199	30 406	
	TOTAL	105 199		105 199	30 406	
Charges constatées d'avance			854		854	189
Total de l'actif circulant			221 870		221 870	79 805
Frais d'émission d'emprunts à évaluer						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			254 999	1 435	253 564	80 217
Renvois :					1 200	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

A'DOM

Passif		Au 31/12/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	-6 549	
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	13 605	-6 549
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	47 055	33 450
	Situation nette avant répartition		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		47 055	33 450
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	26	26
	Emprunts et dettes financières divers (3)	26	26
Total		26	26
Autres dettes	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 452	34 007
	Dettes fiscales et sociales	57 029	11 148
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 585
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		206 482	46 741
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		206 508	46 767
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		253 564	80 217
Autres dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	206 508	46 767
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		

A'DOM

Périodes 14/09/2017 31/12/2018 Durées 16 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	565 510		565 510	87 846
	Chiffre d'affaires net	565 510		565 510	87 846
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			15 626	1 897
	Autres produits			9	0
	Total			581 145	89 744
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			89 291	
Produits financiers	Variation de stocks			-22 098	
	Autres achats et charges externes (3)			366 757	64 469
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 396	600
	Salaires et traitements			95 853	23 267
	Charges sociales			32 812	7 769
	Dotations			1 275	160
	d'exploitation				
Charges financières	sur immobilisations amortissements				
	sur actif circulant provisions				
	pour risques et charges				
	Autres charges			8	
	Total			565 296	96 267
	Résultat d'exploitation A			15 849	-6 523
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Charges financières	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				26
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				26
	Résultat financier D				-26
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			15 849	-6 549

A'DOM

Périodes 14/09/2017 31/12/2018 Durées 16 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	2 244
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		13 605	-6 549
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS A' DOM
Maison Pluridisciplinaire de l'Artois
100 Boulevard Emile Basly
62400 BETHUNE
RCS ARRAS 831 974 787

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

À l'Assemblée Générale de la société A'DOM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A'DOM relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre président le 27 Mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et informations fournies dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés de la société A'DOM.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

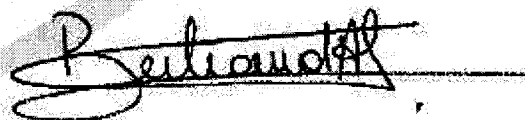
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 29 Mai 2020

SARL SENSEA AUDIT

Représentée par Mme Anne-Laure BERTRAND



Désignation de l'entreprise <u>SAS A'DOM</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>0 Maison pluridisciplinaire de l 62400 BETHUNE</u>																				
SIREN <table border="1"><tr><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>7</td><td>8</td><td>7</td></tr></table>												8	3	1	9	7	4	7	8	7
8	3	1	9	7	4	7	8	7												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>112</u> Durée de l'exercice précédent * <u>116</u>																				
Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>																				
ACTIF																				
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3																				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	20000	012		20000													
		Autres *	014		016															
	Immobilisations corporelles *		028	11929	030	1435	10493													
	Immobilisations financières * (1)		040	1200	042		1200													
	Total I (5)		044	33129	048	1435	31693													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	22098	052		22098													
		Marchandises *	060		062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	74263	070		74263													
		Autres * (3)	072	19454	074		19454													
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	105199	086		105199													
	Charges constatées d'avance *		092	854	094		854													
	Total II		096	221870	098		221870													
	Total général (I+II)		110	254999	112	1435	253564													
PASSIF																				
Exercice N 1 NET																				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	40000												
	Écarts de réévaluation						124													
	Réserve légale						126													
	Réserves réglementées *						130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131													
	Report à nouveau						134	-6549												
	Résultat de l'exercice						136	13605												
	Provisions réglementées						140													
	Total I						142	47055												
Provisions pour risques et charges						Total II	154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	149452												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169													
	Produits constatés d'avance						174													
Total III						176	206508													
Total général (I + II + III)						180	253564													
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1200	(4) Dont	195															
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	32555														
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise SAS A'DOM

Néant ☐ *

Exercice N clos le

13/11/2019

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214		
		Services *			217		218	565510	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée *							224	
	Subventions d'exploitations reçues							226	
	Autres produits							230	15635
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	581145
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234
		Variation de stocks (marchandises) *							236
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238	89291	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	-22098	
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	366757	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243	843	244	1396		
Rémunérations du personnel *							250	95853	
Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	32812	
Dotations aux amortissements *							254	1275	
Dotations aux provisions							256		
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	8		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	565296	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	15849	
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)		294		
					Produits exceptionnels (IV)		290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
							306	2244	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	13605	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	13605	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	2244			
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (44 undécies)	990				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)							
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)							
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)							
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice		352	15849	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables * 7834		dont imputés sur le résultat :			360	7834		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	8015	372			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



A'DOM
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 100 Boulevard Emile Basly
Maison pluridisciplinaire de l'Artois, 62400 BETHUNE
831 974 787 RCS ARRAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2020

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 13.605 euros de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau » qui se trouvera ainsi soldé, la somme de 6.549 euros
- A la réserve légale 353 euros
- Au compte « autres réserves » le solde, soit 6.703 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Olivier VERRIEZ

